

**Note à l'attention de Mesdames et Messieurs
les Secrétaires Nationaux des Organisations Syndicales**

Ministère de l'Ecologie
Du Développement
et de l'Aménagement
Durables



direction générale
de l'Aviation civile

Le directeur général

Paris, le 24/01/2008

Référence n° 080104 /DG

Objet : réunion exceptionnelle du comité de suivi du protocole

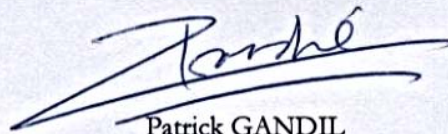
Malgré les éléments présentés lors de la réunion du 7 janvier 2008 sur les évolutions des services de navigation aérienne en région parisienne qui ont permis de consolider le projet OPERA, d'arrêter le choix définitif de sa localisation sur le site retenu d'ADP à Athis-Mons proche du CRNA/Nord et de montrer l'intérêt du regroupement des approches, notamment en matière de capacité à CDG, les assemblées générales réunies à l'initiative de la CGT et de la CFDT à Orly et à Athis-Mons ont fait part une nouvelle fois de leur opposition à ce regroupement des approches et ont mandaté les organisations syndicales pour déposer des préavis de grève. Ces préavis font peser le risque de sérieuses perturbations pour le trafic aérien de l'île de France et ses passagers. Ils risquent aussi de mettre à mal l'image de notre service public. Ils pourraient remettre en cause la démarche protocolaire et fragiliser le projet OPERA dans sa globalité. Un investissement de cette taille (200 millions d'euros au total), ne peut en effet être engagé, sans la conviction que chacun des acteurs concernés souhaite aboutir réellement à la mise en œuvre du processus devant aboutir à sa mise en service, avec l'ensemble des personnels concernés.

Il me paraît donc de notre devoir d'essayer d'éviter un tel conflit, sans renoncer pour autant aux améliorations attendues par l'ensemble des services de la navigation aérienne au travers de ces projets dont la faisabilité technique est maintenant démontrée.

J'ai donc décidé de réunir un comité de suivi exceptionnel du protocole, le 1^{er} février 2008, à partir de 9H00, en salle 005 de la DGAC, afin d'examiner avec toutes les organisations syndicales représentatives des personnels de la DGAC :

- le processus devant permettre la réalisation et la mise en service du nouveau centre OPERA à Athis-Mons à l'horizon 2015-2017 avec l'adhésion de l'ensemble des services et des personnels concernés ;
- l'ensemble des dispositions à mettre en place à l'horizon de 2011 à la fois dans le cadre d'OPERA, des approches et de l'intégration des objectifs du Grenelle de l'environnement, pour respecter les calendriers fixés et garantir plus particulièrement les améliorations attendues en terme de sécurité, de capacité et d'environnement à CDG, où le trafic continue de croître.

Je vous invite à participer à cette réunion qui devra avoir un caractère décisionnel, car nous ne saurions renoncer aux améliorations que l'ensemble des usagers sont en droit d'attendre de notre service public.



Patrick GANDIL